

Au fil de la mémoire : trois Franco-Ontariennes se racontent

Jeannette Urbas

Number 7, 1997

Le(s) discours féminin(s) de la francophonie nord-américaine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004748ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004748ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Urbas, J. (1997). Au fil de la mémoire : trois Franco-Ontariennes se racontent. *Francophonies d'Amérique*, (7), 59–70. <https://doi.org/10.7202/1004748ar>

AU FIL DE LA MÉMOIRE : TROIS FRANCO-ONTARIENNES
SE RACONTENT

Jeannette Urbas
Collège universitaire Glendon
Université York (Toronto)

Dans son introduction à la biographie d'Almanda Walker-Marchand, Lucie Brunet précise la situation de la femme canadienne-française par rapport à l'histoire :

L'Histoire a peu fait état, jusqu'à tout récemment, de l'existence et de la contribution des bâtisseuses qui nous ont précédées. Cet écart est encore plus flagrant du côté des femmes de langue française vivant à l'extérieur du Québec. Tant les historiennes féministes québécoises que canadiennes-anglaises ont amplement passé sous silence la vie associative des femmes de la diaspora canadienne-française¹.

On pourrait ajouter qu'il s'agit non seulement de la « vie associative de la diaspora canadienne-française », mais de tous les aspects de la vie de ces femmes.

L'histoire officielle, l'Histoire avec majuscule, ne s'intéresse qu'aux grands événements politiques, économiques et sociaux; elle parle surtout de guerres, de changements de gouvernements, du développement de l'industrie et du commerce. Jusqu'à récemment, l'histoire collective d'une population était avant tout celle de la moitié seulement, c'est-à-dire des hommes, des grands hommes surtout, ceux qui avaient marqué le cours de l'histoire; on y ajoutait de temps en temps quelques noms de femmes illustres, qui avaient toujours le statut de femmes « exceptionnelles ». Les autres femmes, la majorité, n'avaient pas de signification historique; elles étaient anonymes, n'ayant rien fait de « spécial ». Elles avaient simplement vécu leur vie, la plupart au sein de la famille. L'histoire n'attachait pas d'importance aux faits d'accoucher, d'élever des enfants, de tenir maison, d'accomplir un travail éreintant et non rémunéré.

Cette étude tente de combler quelque peu les lacunes de cette histoire tronquée qui refuse de tenir compte de la vie privée des gens ordinaires, des actes héroïques de tous les jours. D'après les écrits de trois femmes, nous allons reconstituer leurs expériences de vie dans une des principales régions de la diaspora canadienne-française, l'Ontario, et plus particulièrement, le nord de l'Ontario, et nous tâcherons de montrer que leurs discours ouvrent un champ dans l'histoire qui était resté jusqu'à maintenant inexploré. Les documents dont nous disposons comprennent deux autobiographies : *Miémose raconte* (1988) de Marie-Rose Girard et *Ce n'est qu'un au revoir* (1988) de Marie Asselin Marchildon ; et la biographie de sa mère qu'écrit Marguerite Whissel-Tregonning, *Kitty le gai pinson* (1978). Rappelons que ces trois auteures ne sont pas des écrivaines de métier, que leur récit cherche à capter les événements par le vécu quotidien et à exprimer avec sincérité des réflexions personnelles. Ces trois femmes commencent à écrire lorsqu'elles sont assez âgées, toutes ayant déjà passé la soixantaine. Leur but n'est pas de créer de la littérature mais de faire un legs à leurs enfants, à leurs petits-enfants. Elles choisissent l'autobiographie parce que toute personne connaît, ou croit connaître, sa propre vie.

Quelle force profonde les pousse, à l'âge mûr, à lutter avec la page blanche ? Elles reconnaissent que l'écriture assure une certaine permanence à une vie qui, autrement, tomberait dans l'oubli ; leur récit circulera dans le cercle restreint de la famille ou atteindra un public plus large s'il réussit à trouver une maison d'édition. L'écriture est aussi une forme de communication avec autrui. Marguerite Whissel-Tregonning se souvient de la déclaration rêveuse de sa mère : « Je pourrais écrire un livre de ma vie. » « Eh bien ! », dit-elle à la fin de *Kitty le gai pinson*, « Je l'ai écrit pour vous, MA CHÈRE MAMAN, à vous les hommages² ! » Et prolongeant ce témoignage de respect, elle dédie le livre « à tous vos petits-enfants et arrière-petits-enfants ». Partage personnel et familial, cette biographie a également pour but de faire connaître le passé et la vie des pionnières aux nouvelles générations, comme l'indique le sous-titre du livre, « Résumé de la vie d'une pionnière du nord de l'Ontario. Écrit en français-canadien ». De même, Marie-Rose Girard dit dans son introduction qu'elle écrit pour offrir, à ses « enfants bien-aimés », « les épis de cette gerbe de souvenirs... comme un gage d'amour très pur, profond et sincère³ ». Dans l'épilogue, elle s'aperçoit que la petite « Miémose » d'antan est devenue une vieille dame finalement libérée du soin des enfants et de son rôle primordial de mère. Ses neuf enfants ayant atteint l'âge adulte et l'indépendance, elle a maintenant le loisir de réfléchir et de penser à elle-même. Marie Asselin Marchildon publie son premier livre, *Ce n'est qu'un au revoir*, écrit avec sa petite-fille, Louise Mullie, à l'âge de 96 ans. Elle décrit ainsi le don merveilleux de la mémoire : « C'est drôle mais le plus je vieillis, le plus je peux clairement revoir les scènes du passé. Je les isole, je les rejoue, une à la fois pour les revivre. Ça me permet d'oublier que je suis vieille. Je suis bien consolée de penser qu'au fil de ma très longue vie, je fus tout à fait

comblée⁴. » En se remémorant, l'adulte rejoint l'enfant d'antan, éloignés dans le temps mais rapprochés par les souvenirs.

On pourrait caractériser d'héroïques les vies de ces trois femmes, à cause de leur courage et de leur volonté ferme de surmonter les obstacles énormes qui surgissent devant elles. Néanmoins, il est important de reconnaître que cet héroïsme est perçu par nous, lecteurs, gens de l'extérieur, et non pas par les auteures elles-mêmes, qui sont plutôt modestes et humbles. Si elles se réjouissent de leurs réussites, c'est parce que leurs familles en profitent. Sans l'admiration de Marguerite Tregonning pour sa mère et de Louise Mullie pour sa grand-mère, l'histoire de leurs vies n'existerait probablement pas.

Tout écrivain doit nécessairement faire un choix ; il peut mettre en valeur certains aspects et en taire d'autres. Dans ces trois récits, les domaines privilégiés sont l'enfance et la jeunesse, le mariage et la vie de famille qui s'ensuit. Les femmes aiment leur mari, mais elles parlent très peu de la vie intime du couple qui est vite submergée par l'arrivée des enfants. Elles reflètent ainsi la pudeur inculquée par l'Église catholique, qui dominait la société canadienne-française à l'époque, et le fait que, avant tout, le but du mariage était de fonder une famille. Cette hésitation à sonder les émotions explique le peu d'analyse psychologique dans l'interprétation de certains événements majeurs, tel le départ subit du mari de Marie-Rose Girard après vingt-deux années d'un mariage qu'elle qualifie de « heureux ».

L'émigration en milieu anglophone

La population franco-ontarienne actuelle est en grande partie le résultat de l'émigration de Canadiens français du Québec aux XIX^e et XX^e siècles. La propagation de cette population dans le nord de l'Ontario s'accroît surtout après 1850 et est provoquée par l'appauvrissement du sol natal et par le surpeuplement des paroisses rurales du Québec. Aux démunis, attirés par les manufactures de textile de la Nouvelle-Angleterre, les dirigeants nationalistes du Québec et le clergé de l'Église catholique offrent une alternative : la colonisation des terres fertiles du nord de l'Ontario. Ces promoteurs de colonisation nourrissent même le rêve d'établir une chaîne de paroisses canadiennes-françaises qui s'étendra à travers tout le nord de l'Ontario pour rejoindre la communauté francophone de Saint-Boniface au Manitoba. Nos trois écrivaines vivent l'émigration et leur vie est marquée par les conséquences de ce déplacement.

La famille de Marie-Rose Girard participe à l'exode et au rêve colonisateur. Née au Québec en 1906, huitième d'une famille de quinze enfants, Marie-Rose n'a pas le choix lorsque son père décide de partir après avoir assisté au prône d'un prêtre-colonisateur qui vantait les terres fertiles du nord de l'Ontario et les avantages pour les chefs de famille qui avaient plusieurs grands garçons à établir. Dans l'esprit de l'idéologie en vogue à l'époque, ce prêtre leur répétait : « Il ne faut pas oublier, mes frères, que le cultivateur est le nourricier du genre humain » (Girard, p. 75), et leur offrait des

excursions à mi-tarif pour aller visiter les nouvelles terres. Or, le père pensait surtout au sort de ses quatre jeunes fils et ne semble pas s'être préoccupé des rêves de sa fille. Le déménagement, en 1922, au village de Génier, à huit milles de la ville de Cochrane, a été une véritable catastrophe pour Marie-Rose Girard. Elle avait seize ans, venait d'obtenir son diplôme au couvent et espérait devenir institutrice. C'est un rêve qu'elle chérissait depuis de nombreuses années mais qui était maintenant compromis, car ses connaissances de l'anglais étaient insuffisantes pour enseigner dans un milieu anglophone. Une seule voie lui était offerte pour sauvegarder sa carrière et demeurer au Québec — devenir religieuse —, mais elle était incertaine de sa vocation et sa mère s'y opposait fortement, n'ayant alors qu'une seule fille à la maison. Dans le récit de l'exode et de ses conséquences, Marie-Rose Girard nous laisse comprendre le manque de choix disponible aux femmes de cette époque. Elle se sent désespérée ; pourtant, l'amertume ne figure pas dans ce récit.

Marie Asselin Marchildon est née en 1892 à Saint Patrick, Ontario, dans la région de Penetanguishene. Ce sont ses grands-parents paternels et maternels qui vécurent l'exode du Québec au début des années 1860, et ce, pour des raisons similaires : il n'y avait pas assez de terres fertiles disponibles au Québec pour que toutes les grosses familles puissent se nourrir. Elle raconte l'arrivée des premiers Canadiens du Québec, portant un petit sac plein de dix sous pour acheter des terres à dix cents l'acre, si bien que, pour la somme modeste de dix dollars, ils pouvaient acheter cent acres de terre boisée, qu'ils s'engageaient à défricher. Comme le voyage était long, les migrations se faisaient souvent en groupe et le partage de provisions était essentiel. Tant que la pauvreté se prolongeait d'une génération à l'autre, le soin de joindre les deux bouts revenait aux femmes. La mère de Marie Asselin explique à ses enfants « qu'elle avait assez pincé les sous que le nez de la reine devait souvent saigner ! » (Asselin Marchildon, p. 15).

La mère de Marguerite Whissel-Tregonning, Yvonne Nault, le « gai pinson » qui aimait tellement chanter, quitte le Québec pour des raisons légèrement différentes, mais la pauvreté y joue aussi un rôle important. Née en 1896 dans le petit village de Saint-André-Avellin, la sixième d'une famille de dix enfants, elle devient orpheline à l'âge de sept ans et passe cinq ans à l'orphelinat des sœurs de la Providence avant de commencer à travailler comme domestique. En 1914, elle se marie, mais quatre ans plus tard elle devient veuve quand son mari meurt de la grippe espagnole. Seule à élever deux enfants en bas âge dans une province n'offrant aucune aide aux veuves, elle met ses enfants en pension et part pour Montréal avec vingt-cinq dollars en poche pour apprendre à devenir chapelière et, ainsi, pouvoir subvenir plus tard aux besoins de sa famille. En 1923, elle décide d'aller habiter en Ontario auprès de ses frères et sœurs à Sudbury, malgré le fait qu'elle ne parle pas un mot d'anglais. Elle veut d'abord rejoindre sa famille, mais elle voit dans ce déplacement un avantage supplémentaire : contrairement au Québec, l'Ontario offrait de l'aide aux veuves et aux orphelins.

Marie-Rose Girard souffre le plus du déménagement vu que la rupture lui est imposée lorsqu'elle est encore adolescente. Son autobiographie, comme sa vie, se divise en deux parties de longueur égale et intitulées « Québec » et « Ontario », malgré le fait qu'elle habite en Ontario depuis plus de cinquante ans déjà. Est-ce l'embellissement du souvenir qui l'inspire à décrire la vie dans sa paroisse québécoise comme une espèce d'idylle, tout en rose ? En partant pour l'Ontario, la famille quitte la civilisation pour la rudesse de la vie pionnière. Pour leur part, c'est à l'âge adulte qu'Yvonne Nault prend librement la décision de déménager, tandis que Marie Asselin représente la troisième génération de sa famille installée en terre ontarienne. L'expérience de Marie-Rose Girard nous montre que la transition d'une province à l'autre requiert de grands pouvoirs d'adaptation à un nouveau milieu social et culturel.

Les pionnières en milieu minoritaire

Vivre en Ontario comme francophone veut dire inévitablement lutter pour protéger sa langue maternelle. Les femmes, en outre, doivent soutenir un double fardeau, comme l'indique le titre d'une publication de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, de juillet 1981, *Femmes et francophones : double infériorité*. Quelles furent les répercussions sur la vie de ces trois femmes de leur établissement en milieu minoritaire ?

Pour Marie-Rose Girard, le déménagement en Ontario représente au début un désastre, une espèce d'exil angoissant. Mais, avec le temps, et surtout grâce à ses enfants, tous nés dans la nouvelle province, elle se réconcilie avec la vie ontarienne. Sa famille, comme beaucoup d'autres, s'applique à reconstituer l'atmosphère du Québec et à créer une communauté francophone. Elle décrit en termes bien sentis le secours offert par la fraternité et par la solidarité ainsi que le réconfort apporté par la communauté, comme en ce premier jour de l'An quand, à minuit, les voisins font irruption dans leur petite maison en chantant (Girard, p. 89). Elle avoue avoir toujours eu une prédilection marquée pour le français et elle est fière d'avoir conservé et transmis la langue française à ses enfants, qui sont parfaitement bilingues. En plus, comme beaucoup de femmes de sa génération, elle réalise finalement son rêve de devenir institutrice mais indirectement, par l'expérience de son fils cadet qui entre dans l'enseignement.

À un très jeune âge, Marie Asselin doit faire face aux frustrations d'être francophone en Ontario. Avec humour, elle raconte sa première expérience dans le monde de l'éducation :

Quand mon frère et moi avons commencé l'école, j'avais cinq ans et Johnny en avait sept. On avait toujours parlé uniquement français à la maison, alors ce fut tout un choc le premier jour. Johnny et moi étions pas mal découragés. On s'est assis par terre et on s'est mis à pleurer : « Allons-nous-en chez nous », a dit mon frère. Bien ça, ça faisait mon affaire ! En chemin, on a rencontré notre maître d'école, M. Tom Hayes. Il a essayé de nous ramener à l'école, mais pas question ! C'était chez-nous qu'on s'en allait ! Une fois

rendus, ce ne fut pas la même histoire : il a fallu reprendre la route dès le lendemain matin. (p. 21)

Pendant les deux premiers hivers, ils n'allaient pas à l'école parce que les deux milles à marcher étaient trop difficiles pour eux. Après, ils y allaient assez régulièrement, sauf si leurs parents avaient besoin d'eux pour semer ou récolter les patates ou faire du sarclage. Lorsque sa sœur aînée, Joséphine, se marie en 1904, Marie Asselin Marchildon doit quitter l'école à l'âge de treize ans pour aider sa mère qui avait la santé fragile, et après six ans de scolarité seulement. Elle regrettera toute sa vie cette impossibilité de continuer ses études ; malheureusement, son sort s'apparente à celui réservé à beaucoup de filles de familles nombreuses.

Yvonne Nault n'apprendra jamais à parler l'anglais couramment, sans fautes. Pendant plus de trente ans, elle s'obstine à parler français, tout en dirigeant un commerce où le monde des affaires est anglophone. Elle travaille assidûment à la conservation de la langue française dans une province qui ne la favorise pas, où le Règlement XVII est en vigueur⁵. Elle doit accepter de payer des taxes plus élevées pour soutenir les écoles séparées, et est consciente de la difficulté ainsi que des frais pour faire venir du Québec des livres de classe en français. Les catholiques pouvaient à discrétion choisir de payer leurs taxes à l'école publique. « Je fus tentée plus d'une fois de le faire mais ma conscience m'en empêchait » (Whissel-Tregonning, p. 71), dit Yvonne Nault. Quand elle devait s'exprimer en anglais, par exemple, pour écrire des lettres de cinq pages au Premier ministre Mackenzie King pendant la Dépression, sa fille faisait la traduction avec l'aide de son dictionnaire et l'assistance de son institutrice.

Le fait d'être minoritaire posait des problèmes pour la conservation de la langue et de la culture francophones. Les dangers de l'assimilation guettaient ceux qui apprenaient l'anglais. Pour ceux et celles qui tenaient résolument à conserver leur langue française, le fardeau de subvenir aux écoles séparées devenait écrasant, surtout lorsqu'il s'agissait de couvrir les dépenses de plusieurs enfants en même temps. Le cas d'Yvonne est plutôt exceptionnel. Vivant en milieu majoritairement français, elle réussit à se débrouiller sans apprendre l'anglais, mais sa fille, Marguerite, est bilingue, ainsi que tous les enfants de cette dernière.

La condition féminine — la maison du père

L'autorité du père était absolue et la famille devait s'y plier. Lorsque son père prend la décision d'émigrer en Ontario, Marie-Rose Girard ne peut même pas en discuter avec lui face à face, car c'est la mère qui transmet habituellement les décisions du père à la famille : « Votre père m'a chargée de vous faire part de sa dernière décision » (Girard, p. 64). Le père prenait toutes les décisions importantes, sans consulter les autres membres de la famille, non seulement en ce qui concernait les affaires, mais aussi quand il s'agissait, par exemple, d'une visite à une sœur aînée aux États-Unis. Miemose était

alors « tout oreilles pour écouter le verdict du chef de la famille » (Girard, p. 103). Au moment où le prêtre arrive pour annoncer aux parents la noyade de leur fils, c'est au père qu'il communique la nouvelle d'abord, tandis que, anxieuses, la fille et la mère se tiennent de côté, attendant le résultat de « ce colloque intime des deux hommes ». Cette même soumission chez Marie-Rose Girard persiste pendant son mariage. Elle se marie en 1926, à l'âge de vingt ans, avec l'homme de son choix, un fermier, et devient, avec les années, mère d'une famille nombreuse — huit garçons et une fille. Après vingt-deux années de mariage, elle croit remarquer un changement dans les marques d'affection de son mari, âgé alors de cinquante et un ans, « l'âge du midi pour l'homme », mais préoccupée par le ménage et les enfants, et malade en plus, elle ne peut rien faire. Le chapitre XV de ses mémoires décrit la « Suprême Déception » dans la prose fleurie qui caractérise son écriture : « Un soir d'hiver glacial, il franchit le seuil de notre demeure et la porte, en se refermant sur lui, sonna le glas de mon bonheur d'épouse » (p. 122). Il n'est jamais revenu. Inquiète d'avoir contribué en quelque sorte à cet échec matrimonial et se plaignant de ne pas être parfaite, elle s'impose un minutieux examen de conscience et décide que sa conduite a été irréprochable. Cependant, elle ne peut pardonner à son mari pendant deux longues années.

Seule, avec cinq enfants mineurs et trois grands garçons qui travaillaient déjà, elle réussit à reconstruire sa vie, à élever les enfants et à leur donner une éducation. La soumission et l'acceptation de son sort qui caractérisent Marie-Rose Girard représentent la norme pour sa génération. Cependant, à cause de circonstances particulières, et sans doute, à cause d'un esprit plus indépendant, certaines femmes disposaient de plus de liberté avant et après le mariage. C'est le cas d'Yvonne Nault et de Marie Asselin Marchildon.

La condition féminine — à la recherche de liberté

Dans la famille de Marie Asselin Marchildon également, le père semble exercer le rôle classique d'autorité ultime. L'auteure raconte que sa mère était d'un caractère bien agréable et qu'il fallait lui obéir ; sinon, elle leur disait : « Attendez que votre père arrive, il va arranger ça ! » Asselin Marchildon explique : « Ce n'est pas que mon père nous maltraitait, mais on avait plus peur de lui parce qu'il parlait plus fort » (p. 20). Malgré leur grande pauvreté, son enfance se déroule dans la paix : « Avec l'amour et la sécurité de notre belle vie de famille, le vrai bonheur ne pouvait pas être ailleurs » (Asselin Marchildon, p. 29). Les descriptions de son enfance (1892-1904), ainsi que de son adolescence (1904-1911), nous donnent d'amples renseignements sur la condition féminine à cette époque, tout comme les chapitres sur les dures tâches quotidiennes de la mère de famille, souvent enceinte, qui avait deux ou trois petits aux couches en même temps :

Les femmes travaillaient presque sans arrêt. Les petites filles étaient toujours obligées de porter des robes, donc il fallait repasser constamment en faisant chauffer le fer sur le poêle. Les raccommodages étaient énormes. À l'automne,

quand une femme voyait qu'elle ne pouvait pas arriver, elle faisait une corvée. Parfois, ce n'était qu'en s'entraidant que les femmes venaient à bout d'arriver. (Asselin Marchildon, p. 24)

Épuisées par le travail et les maternités nombreuses, les pionnières faisaient souvent de fausses couches.

Lorsque Marie Asselin Marchildon était jeune, il n'y avait pas de mariage entre catholiques et protestants, et les fréquentations étaient étroitement surveillées. Une jeune fille devait toujours être accompagnée de son frère qui savait très bien que, s'il se produisait un scandale, toute la famille en subirait les conséquences. De même, il y avait des règles strictes en ce qui concerne l'habillement. L'important, c'était de cacher les contours du corps. À douze ans, Marie se fait dire par sa mère : « Faut que je t'achète un corset pour avoir bonne mine ! » (Asselin Marchildon, p. 39). C'était un corset avec des baleines en acier !

En dépit de toutes ces restrictions qu'elle raconte pour faire ressortir les comportements de l'époque ainsi que les options très limitées pour les femmes, Marie Asselin Marchildon disposait d'une certaine liberté de choix dans sa vie. À l'âge de dix-neuf ans, ne voulant pas se marier, elle quitte la maison paternelle pour aller gagner sa vie en ville, d'abord à Toronto, ensuite à Montréal. Là, elle trouve des emplois divers et élargit ses horizons. De temps en temps, elle essaie de retourner habiter chez ses parents, mais toutes les jeunes filles de l'endroit sont déjà mariées et il n'est pas facile d'être célibataire. Ayant acquis de l'expérience et plus de confiance en elle-même, elle se marie en 1920, à l'âge de vingt-sept ans, et elle devient la partenaire de son mari dans leurs diverses entreprises, en plus d'être mère de cinq enfants. Un petit incident illustre très bien son insistance sur ses droits et sur la reconnaissance de la juste valeur de son travail, bien que les femmes d'affaires ne soient pas hautement appréciées à cette époque. Elle raconte que les femmes des différents propriétaires du bureau de poste faisaient tout le travail tandis que les maris en retiraient les bénéfices. On disait toujours : « Le bureau de poste de M. un tel, de M. un autre », même si ces messieurs ne savaient pas lire.

Au magasin, moi aussi je trouvais ça frustrant. Un de nos fournisseurs venait prendre les commandes et à chaque Noël, il apportait un cadeau à Alfred et il me demandait toujours de le remettre à mon mari. Un jour je n'en pouvais plus et je lui ai dit : « Je te donne les commandes, je vends le tabac et les bonbons, et c'est moi qui paye les comptes. Ne trouves-tu pas que j'en fais assez ? Si tu veux donner un cadeau à mon mari, donne-le-lui toi-même ! » Le lendemain il vint porter la commande et m'apporta une belle boîte de bonbons. (Asselin Marchildon, p. 91)

Comme Marie Asselin Marchildon, Yvonne Nault semble beaucoup moins soumise que Marie-Rose Girard, comme en témoignent les événements se rapportant à ses secondes noces avec Joseph Mailloux, en 1925. Sa situation est d'ailleurs différente : elle vivait en ville plutôt qu'à la campagne, et elle

n'avait que trois enfants, deux de son premier mariage et un seulement avec Joseph. Elle faillit mourir à cause de la tuberculose, une récurrence survenue après la naissance de son troisième bébé ; son mari, qui avait peur de perdre « son petit bout de femme », fait une promesse sacrée de ne jamais avoir d'autres enfants. Or, la seule méthode contraceptive sûre sanctionnée par l'Église, c'était l'abstinence. Pendant des années, Yvonne ressent vivement le fait que son mari n'osait plus lui témoigner tendresse et affection, mais elle comprenait le sacrifice qu'il faisait et elle l'acceptait sans protestation.

Son autorité se développe surtout pendant la Dépression quand elle commence à diriger les affaires de la famille. Joseph, presque vingt ans plus âgé qu'elle, perd son emploi de commis de bar à l'hôtel où il avait travaillé pendant trente ans. Il n'avait pas le droit de recevoir de secours direct parce qu'il était propriétaire ; ses maisons ne se vendaient pas, faute d'acheteurs. Il décide de léguer ses biens à sa jeune femme énergique qui se débrouille en faisant face aux créanciers. Finalement, en 1943, après de longues années de chômage, Joseph réussit à décrocher un poste de gardien auprès d'une compagnie tandis qu'Yvonne continue à diriger les affaires. Il paraît que le droit à l'autorité va de pair avec la responsabilité et le contrôle financier.

Yvonne Nault manifeste une indépendance peu commune aussi dans un autre domaine, la politique. D'après sa fille, elle faisait exception dans son milieu, où les femmes en général étaient dominées par leur mari, et où monter sur une estrade lors d'un rallye politique, comme elle le fait en 1937 pour défendre la cause du parti CCF⁶, est une marque de courage exceptionnel. Elle prévoyait une guerre en Europe et elle avait peur que les Libéraux favorisent la conscription. C'est pourquoi elle donne son appui au candidat du nouveau parti CCF : « Souvenez-vous de la dernière guerre, où notre jeunesse, surtout les pauvres, était poussée à la guerre à la pointe du fusil ; s'ils refusaient, ils étaient fusillés sur place sous les yeux de leurs parents » (Whissel-Tregonning, p. 80). À une époque où les scandales électoraux sévissaient et où même les morts votaient, elle comprend qu'il faut appuyer un programme plutôt qu'un parti ou une « petite bouteille de fort ». Le fait d'appuyer un parti alternatif, en opposition aux vieux partis, dénote une vision rare chez les Canadiens français à cette époque. Seule de sa famille à adhérer au parti CCF, elle mérite le nom de « faiseuse de trouble », mais elle ne se sent jamais délaissée par son mari qui dit admirer son courage et sa sincérité.

Marie Asselin Marchildon nous dit que les gens de sa petite communauté étaient très fiers de leur appartenance à telle ou telle lignée et que ce sentiment se reflétait dans les affiliations politiques. Elle ne parle pas de participation directe dans la vie politique, mais elle exprime, à plusieurs reprises, des sentiments profondément pacifistes lorsqu'elle observe avec horreur les jeunes hommes qui doivent partir pour la guerre :

Quand on déclara la guerre en 1939, je trouvais ça épouvantable de penser que nous allions perdre des milliers de vies si inutilement. À la Première

Guerre mondiale, on nous avait dit que ce serait la dernière[...] celle qui allait mettre fin à toutes les guerres. On nous avait trompés [...] Il y a toujours toutes sortes de raisons pour justifier la guerre, mais dans le fond, ça revient toujours à l'argent. (Asselin Marchildon, p. 111)

Elle exprime les mêmes sentiments après avoir entendu le récit de deux aviateurs qui avaient péri tout près de sa demeure dans une explosion terrible :

Si j'étais allée voir l'accident d'avion, cette scène me serait restée fixée en mémoire. Ça me faisait penser à la guerre et je savais qu'au même moment, cette tragédie se répétait partout dans le monde. Pendant la Première Guerre, j'avais demeuré dans la grande ville et j'avais vu les longues listes de noms de soldats morts au front et les émeutes des policiers⁷ dans les restaurants. La vie humaine ne valait pas chère ; les hommes allaient à la guerre à contrecœur comme de vrais animaux à l'abattoir. (p. 114)

Elle se dit même chanceuse d'avoir perdu deux fils en bas âge, car ainsi elle n'a pas eu à endurer la peine de les voir partir pour la guerre.

Les femmes et la religion

Même si Yvonne Nault et Marie Asselin Marchildon démontrent une indépendance peu commune à l'époque dans certains domaines, il ne faut pas conclure qu'elles étaient des rebelles ou des féministes d'avant-garde. Au fond, elles étaient, tout comme Marie-Rose Girard, des femmes aux croyances traditionnelles, et cela est dû en grande partie au rôle que jouait la religion dans leur vie. Nous avons vu l'examen de conscience que fait Marie-Rose Girard après l'abandon inattendu de son mari ; elle cherche d'abord à se disculper et ensuite à pouvoir lui pardonner. On peut questionner cet esprit d'abnégation dicté par la religion catholique, mais il faut reconnaître que c'est cette même religion qui lui donne la force et le courage d'affronter puis de surmonter de telles difficultés. Cet esprit de résignation caractérisait aussi sa mère et sa grand-mère — des générations de femmes se pliant à la volonté de Dieu.

Si les rapports de Miemose avec les religieuses ont toujours été aimables, tel n'a pas été le cas pour Yvonne à l'orphelinat. Pourtant, cette dernière ne semble jamais avoir pris conscience de la contradiction flagrante qui existait entre la conduite des sœurs et les enseignements de la religion. Ces religieuses peu charitables dorlotaient leurs favorites et punissaient avec sévérité les autres petites filles. Yvonne n'arrivait pas à apprendre à l'école, car elle souffrait d'une maladie des yeux qui n'était pas soignée par le médecin ; les religieuses l'accusaient de s'irriter les yeux en les frottant à la manche de sa robe. À l'âge de douze ans, lorsqu'elle sort du couvent, elle ne sait pas lire. Pourtant, c'est une fille intelligente et persévérante. Elle apprend à lire plus tard à l'aide de petits romans dont elle épelait chaque mot ; elle apprend aussi à jouer du piano en se fabriquant un piano en carton sur lequel elle trace les notes. Nonobstant ses expériences à l'orphelinat, Yvonne garde

toute sa vie une foi inébranlable. À un moment donné, elle a même voulu se faire religieuse, mais elle était déjà trop âgée. Tout comme Marie-Rose Girard, elle réalise ce rêve finalement par l'expérience d'autrui, lorsque son neveu entre au séminaire.

En racontant son histoire, Marie Asselin Marchildon révèle comment l'Église arrivait à contrôler la vie de la communauté. Jamais on ne remettait en cause ni la foi en Dieu ni la sainteté de l'Église, y compris celle des prêtres. On disait : « Qui mange du prêtre en meurt. » Pendant les années 1920-1928, avec trois enfants en bas âge, elle éprouve maintes difficultés à surveiller les enfants et à servir au magasin. Comme toutes les femmes surmenées, elle se sentait fatiguée, même épuisée. À cette époque, les femmes auraient préféré espacer les naissances, mais c'était catégoriquement défendu.

Je me souviens qu'à Lafontaine, une femme était allée voir le curé pour lui demander si elle pouvait se servir de la méthode que sa voisine lui avait enseignée pour ne plus avoir d'enfants. Le père Brunet lui avait répondu que sa voisine avait une langue de vipère ! Il avait ajouté que Dieu avait donné des organes à la femme pour avoir des enfants et qu'elle devait accepter les enfants qui lui étaient donnés. (p. 76)

Les chansons, qui jouent un grand rôle dans son livre, renforçaient souvent l'obligation de se conformer à un code moral et religieux très sévère. L'efficacité de ce type d'instruction est démontrée par le fait que Marie Asselin Marchildon, nonagénaire, se souvient encore, sans l'avoir jamais vu écrit, d'un récit édifiant d'à peu près deux pages présenté par sa mère.

Conclusion

Nous venons de considérer la vie de trois Franco-Ontariennes nées entre 1892 et 1906. Malgré les différences évidentes de leurs situations personnelles, leurs souvenirs ont des traits communs et dessinent le portrait des croyances et des valeurs d'une époque.

Elles sont sorties de familles nombreuses où la pauvreté est la norme. Pour Yvonne Nault et Marie Asselin Marchildon, surtout, c'est une pauvreté de longue date, installée bien avant la Dépression. Les soucis d'argent et la possibilité d'améliorer leur sort expliquent le déménagement des trois familles en Ontario. Toutes auraient préféré rester au Québec, mais leurs familles ne pouvaient subvenir à leurs besoins dans la province. Par contre, les espaces non réclamés en Ontario promettaient à tous la chance de réussir, en dépit des circonstances financières ou sociales. La pauvreté aide à expliquer aussi le peu d'éducation que ces trois femmes ont reçu pour se préparer à la vie. Ayant quitté l'orphelinat à l'âge de douze ans sans pouvoir lire, Yvonne Nault n'a pas d'autre choix, au début, que de devenir domestique. Marie Asselin Marchildon ne peut obtenir que six ans de scolarité et, toute sa vie, elle reste consciente de cette déficience et est hantée par des sentiments d'infériorité. Marie-Rose Girard, la seule à faire des études jusqu'à l'âge de

seize ans, n'aura jamais l'occasion d'utiliser ses connaissances après l'installation en milieu anglophone. En dépit de ces obstacles, les trois pionnières gagnent une certaine confiance en leur talent pour les affaires et la gérance. Yvonne Nault prend en main les affaires de sa famille et gère pendant quelque temps une épicerie à Sudbury. Marie Asselin Marchildon suggère à son mari de construire un hôtel à la plage de la baie de Tonnerre, sur le modèle de l'hôtel à Tadoussac où elle avait travaillé comme serveuse avant son mariage. Son mari ainsi occupé, elle seule garde le magasin à Lafontaine, en plus d'élever ses cinq enfants. Plus tard, la réussite de l'hôtel est due en grande partie à ses capacités administratives et financières. On ne peut qu'imaginer ce que ces femmes auraient pu accomplir si elles avaient pu poursuivre leurs études.

Les femmes de cette génération, reflétant les attitudes véhiculées par la société, œuvraient surtout à l'intérieur de la famille, le seul endroit où elles pouvaient vraiment s'épanouir. Malgré certains indices d'indépendance et de pensées autonomes, surtout chez Yvonne Nault et Marie Asselin Marchildon, elles démontrent dans leurs récits leur adhésion à des croyances traditionnelles par rapport à la religion et aux valeurs familiales. Certes, d'après nos critères modernes, on pourrait facilement les juger trop soumises à leur destin. Mais il faut tenir compte des milieux contraignants dans lesquels elles évoluent et des attitudes plutôt conservatrices des petites communautés du nord de l'Ontario. Il est indéniable que, malgré leur vie de sacrifices et d'abnégation, elles manifestent dans leurs récits des capacités de rebondissement et de persévérance admirables. La belle philosophie exprimée par Yvonne et citée par sa fille dans la dédicace de *Kitty le gai pinson* capte l'esprit indomptable des pionnières : « La vie pour moi n'est pas une courte chandelle. C'est une torche splendide que je tiens pour le moment. Je veux qu'elle brûle aussi brillante que possible avant de la donner à ma future génération... »

NOTES

1. Lucie Brunet, *Almanda Walker-Marchand*, Ottawa, Éditions L'Interligne, 1992, p. 9.

2. Marguerite Whissel-Tregonning, *Kitty le gai pinson : résumé de la vie d'une pionnière du nord de l'Ontario*, Sudbury, Prise de Parole, 1978, p. 215. Désormais les références à ce livre paraîtront entre parenthèses dans le texte.

3. Marie-Rose Girard, *Miemose raconte*, Ottawa, Presses de l'Uni-

versité d'Ottawa, 1988, p. 3. Désormais les renvois paraîtront entre parenthèses dans le texte.

4. Marie Asselin Marchildon, *Ce n'est qu'un au revoir*, Willowdale (Ont.), Éditions Marois, 1988, p. 148. Désormais les renvois paraîtront entre parenthèses dans le texte.

5. En 1912, par un simple arrêté ministériel, l'enseignement en français a été interdit dans les éco-

les publiques de la province. Le Règlement XVII n'a été officiellement abrogé qu'en 1944.

6. Le parti Co-operative Commonwealth Federation (CCF), connu communément par son sigle, a été fondé en 1932.

7. À Montréal, la police militaire faisait des descentes à la recherche de jeunes hommes qui essayaient d'éviter la conscription.